

## Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

# Clinique dentaire Somerset

### Rapport préliminaire

#### Établissement visé par l'enquête

Clinique dentaire Somerset  
708 rue Somerset Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1R 6P6

#### Type d'établissement

Clinique dentaire

#### Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

2018-07-12

#### Date de publication du rapport préliminaire

2018-07-26

#### Date de mise à jour du rapport préliminaire

S.o.

#### De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

À la suite d'une plainte concernant la prévention et le contrôle des infections dans cette clinique dentaire, SPO a inspecté l'établissement et conclu qu'il y avait eu un manquement aux pratiques de PCI.

#### Brève description du manquement

Retraitement du matériel dentaire réutilisable

- Non-respect du circuit de travail à sens unique visant à éviter toute contamination croisée dans la zone de retraitement;
- Autoclave : absence de documentation pour la surveillance du temps, de la température et de la pression de l'autoclave; aucun dossier sur l'entretien de l'autoclave;
- Matériel dentaire réutilisable non emballé pour le retraitement conformément aux pratiques exemplaires actuelles;

- Entreposage inapproprié de l'équipement dentaire critique;
- Test de la feuille d'aluminium pour l'appareil de nettoyage par ultrasons non effectué;
- Aucun dossier sur l'entretien de l'appareil de nettoyage par ultrasons.

#### Politiques et procédures

- Politiques et procédures incomplètes en matière de pratique de PCI.

#### Santé et sécurité au travail

- Douche oculaire temporaire offre une irrigation insuffisante

## Enquête sur le manquement

### Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Oui

### Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

Collège royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario

Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario

### Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

Oui

### Veillez fournir plus de détails

#### Retraitement du matériel médical réutilisable

- Remplacer l'autoclave par un modèle permettant de surveiller et d'imprimer les paramètres physiques de temps, de pression et de température.
- Une fois le nouvel autoclave installé, effectuer les étapes nécessaires pour qu'ils répondent aux normes avant son utilisation et fournir à SPO la preuve indiquant que les normes sont respectées.
- Retraiter tout le matériel dentaire réutilisable dans le nouvel autoclave avant leur utilisation.
- Tout le matériel dentaire réutilisable doit être emballé pour la stérilisation et rangé conformément aux pratiques exemplaires actuelles.
- Effectuer chaque semaine le test de la feuille d'aluminium sur l'appareil de nettoyage par ultrasons et tenir un registre des tests.
- Faire entretenir périodiquement l'autoclave et l'appareil de nettoyage par ultrasons, conformément aux instructions du fabricant.

#### Politiques et procédures

- Politiques et procédures de PCQ écrites complètes, basées sur les plus récentes pratiques exemplaires.

## Santé et sécurité au travail

- Installez une douche oculaire permanente

## Formation

- Veiller à ce que tout le personnel, y compris les dentistes, effectuent les modules de formation en ligne de Santé publique Ontario portant sur les compétences de base en matière de PCI en cabinet ou en clinique et fournissent un certificat d'achèvement

## Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

Une directive écrite de cesser d'utiliser tout matériel dentaire réutilisable en attendant qu'il soit retiré et vérifié par SPO a été donnée et reçue par le dentiste le 12 juillet 2018

## Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

Le nouvel autoclave a répondu aux normes le 2018-07-23.

### Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Titre :** Kathryn Downey, Santé publique Ottawa

**Courriel :** [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca),

**Numéro de téléphone :** 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

## Production du rapport final

### Date de publication du rapport final

**2018-11-20**

### Date de mise à jour du rapport final

### Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

**2018-10-17**

### Brève description des mesures correctives prises

Retraitement du matériel médical réutilisable

- Observation le 23 juillet 2018 d'une amélioration du circuit de travail à sens unique visant à prévenir la contamination croisée dans la zone de retraitement.
- Observation de l'installation d'un nouvel autoclave par le fournisseur de soins le 23 juillet 2018.
- Observation le 23 juillet 2018 d'une preuve que l'autoclave satisfait aux normes et que les dossiers des anciens indicateurs biologiques, indicateurs chimiques et paramètres physiques sont conservés (temps, pression et température).
- Constatation le 23 juillet 2018 que le personnel a commencé le retraitement de tout le matériel dentaire réutilisable et qu'il y a un nombre suffisant de matériel stérile emballé pour exercer le 23 juillet 2018.
- Constatation le 23 juillet 2018 que le test de la feuille d'aluminium est effectué pour s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil de nettoyage par ultrasons.
- Remise le 9 août 2018 du reçu d'entretien de l'appareil de nettoyage par ultrasons.
- Remise le 9 août 2018 d'un plan d'entretien régulier du matériel de retraitement.
- Installation le 10 septembre 2018 d'une enceinte en plexiverre dans la salle de retraitement, entre le lavabo servant au retraitement et la zone propre.
- Confirmation le 10 septembre 2018 que tout le matériel dentaire réutilisable a été retraité, emballé et entreposé.

#### Politiques et procédures

- Preuve de la disponibilité de politiques et de procédures de PCI fournie le 11 octobre 2018.

#### Santé et sécurité au travail

- Confirmation le 10 septembre 2018 de l'installation d'une douche oculaire permanente pour remplacer la douche oculaire temporaire.

#### Formation

- Confirmation que tous les employés de la clinique ont suivi le Cours sur les compétences de base en prévention et en contrôle des infections en cabinet ou en clinique de Santé publique Ontario et que les certificats d'achèvement ont été remis le 10 septembre 2018.
- Remise des certificats d'achèvement des modules sur le retraitement (*Reprocessing in the Community*) à tous les membres du personnel professionnel le 10 septembre 2018.

## Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

**Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :**

**Titre :** Kathryn Downey, Santé publique Ottawa

**Adresse courriel :** [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone :** 613-580-2424, poste 26325

Nous vous invitons à consulter régulièrement le présent rapport pour obtenir des mises à jour générales sur cette enquête.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).